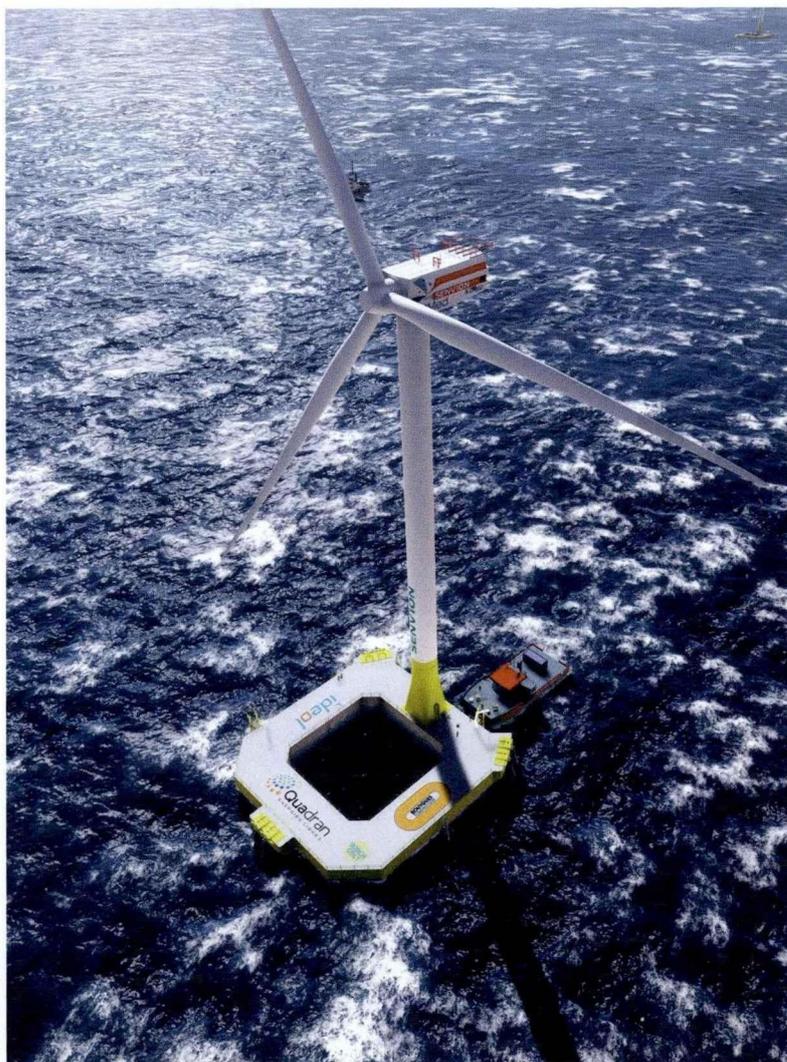


Dans l'Aude, les pêcheurs mènent la fronde contre les éoliennes offshore

Les éoliennes offshore flottantes créent des remous en Occitanie. Deux fermes pilotes doivent être installées en 2023 et 2024. La première au large de Leucate, dans l'Aude et du Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, dans le cadre du projet EFG (Eolienne flottante au golfe du Lion), porté par Engiel. La deuxième opération, EolMed, portée par le groupe Qair, va être conduite face à la commune audoise de Gruissan. Par ailleurs, l'État a en projet la création d'ici 2030 de deux autres parcs éoliens flottants en Méditerranée, de 250 mégawatts chacun.

Malgré les concertations menées depuis 2017, les acteurs de la pêche s'estiment lésés. Sur la méthode, d'abord : « Nous avons cru que notre avis comptait, mais ce n'était pas le cas. Les éoliennes en mer nous ont été imposées », tempête Manuel Martinez, président du Syndicat des petits pêcheurs d'Occitanie. Sur les risques à venir, ensuite : « Nous ne sommes pas contre les éoliennes, mais nous n'avons pas pris le temps d'évaluer leur influence sur les poissons », dénonce Paul Gros, expatron des pêcheurs du Grau-du-Roi, dans le Gard. Sur une vision de la mer, enfin : « Les fermes pilotes sont chacune composées de trois éoliennes. Quand il y en aura vingt-cinq, voire cinquante, avec le futur parc commercial, la faune marine sera davantage impactée », complète Jacques Andrieu, vice-président du comité Occitanie de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches. En plus de réduire la zone de pêche, les éoliennes flottantes impacteront, d'après eux, la faune et la flore. « Elles sont sources de nuisances sonores, ce qui fait fuir les poissons », souligne Paul Gros. Les courants marins, la faune et la flore seraient aussi perturbés par les câbles qui



QUADRAN ENERGIES MARINES

acheminent l'électricité jusqu'à la côte. « Le système d'ancrage des éoliennes en mer fonctionne avec des chaînes de 200 kilos qui vont détériorer les fonds marins », pointe Manuel Martinez. Pour prévenir des risques sur la biodiversité, la société Qair (qui fait partie du groupement EolMed) expérimente

depuis décembre 2021 la bouée Eolbio, qui consiste à tester les panneaux métalliques qui équiperont les futurs flotteurs des éoliennes. « L'objectif est de quantifier l'impact de l'implantation d'un parc éolien flottant sur la biomasse marine », indique le Pôle de compétitivité Mer Méditerranée. ■ **H.V.**

